

2. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en milliers d'euros)	Notes à l'Annexe	2023	2022
Chiffre d'affaires	4.4.1	137 965	110 193
Coût des ventes		(16 793)	(9 610)
Produit brut		121 172	100 583
Autres produits d'exploitation	4.4.2	52 086	48 283
Autres consommations de l'exercice		(74 872)	(69 806)
Impôts, taxes et versements assimilés		(4 484)	(3 827)
Charges de personnel		(42 078)	(34 209)
Dotations aux amortissements et provisions		(3 408)	(4 380)
Autres charges		(14 909)	(7 704)
Total des autres charges d'exploitation		(139 751)	(119 926)
I. RESULTAT D'EXPLOITATION		33 507	28 940
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :			
Bénéfice		2	-
Perte		(941)	(94)
II. QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN	4.4.3	(939)	(94)
Produits de participation ⁽¹⁾		113 188	78 445
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		9	9
Autres intérêts et produits assimilés ⁽¹⁾		23 262	6 840
Reprises sur provisions et transferts de charges		138 849	48 512
Différences positives de change		19 101	18 044
Total des produits financiers		294 409	151 850
Dotations aux amortissements et provisions		(28 617)	(85 747)
Intérêts et charges assimilées ⁽²⁾		(70 078)	(19 429)
Différences négatives de change		(3 842)	(5 591)
Total des charges financières		(102 537)	(110 767)
III. RESULTAT FINANCIER	4.4.4	191 872	41 083
IV. RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		224 440	69 929
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		15	120
Produits exceptionnels sur opérations en capital		978	7 036
Reprises sur provisions exceptionnelles et transferts de charges		8 822	24 422
Total des produits exceptionnels		9 815	31 578
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(17)	(160)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(23 671)	(41 543)
Dotations aux amortissements et provisions		(3 538)	(2 715)
Total des charges exceptionnelles		(27 226)	(44 418)
V. RESULTAT EXCEPTIONNEL	4.4.5	(17 411)	(12 840)
Participation des salariés		(881)	(700)
Impôts sur les bénéfices	4.4.6	(2 627)	(5 937)
BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE		203 521	50 452
(1) Dont produits concernant les entreprises liées		130 680	84 131
(2) Dont intérêts concernant les entreprises liées		(62 955)	(17 368)

1.1. Comptes annuels au 31 décembre 2023

SOMMAIRE

1. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023	2	4.3.5. Échéances des créances au 31 décembre 2023	14
2. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023	4	4.3.6. Disponibilités	14
3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2023	5	4.3.7. Charges constatées d'avance	14
4. ANNEXE DES COMPTES ANNUELS ARRÊTES AU 31 DÉCEMBRE 2023	7	4.3.8. Variation des capitaux propres	15
4.1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	7	4.3.9. Amortissement subvention	15
4.2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	7	4.3.10. Variation des provisions pour risques et charges	15
4.2.1. Comparabilité des comptes annuels	7	4.3.11. Dettes financières	16
4.2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles	7	4.3.12. Dettes d'exploitation et diverses	17
4.2.3. Immobilisations financières	7	4.3.13. Produits constatés d'avance	18
4.2.4. Créances et comptes rattachés	8	4.3.14. Exposition aux risques de marché	18
4.2.5. Gestion des risques de taux et de change	8	4.4. NOTES AU COMPTE DE RÉSULTAT	19
4.2.6. Ecart de conversion actif et passif	8	4.4.1. Chiffre d'affaires	19
4.2.7. Provisions pour risques et charges	8	4.4.2. Autres produits d'exploitation	19
4.2.8. Gestion centralisée de trésorerie	8	4.4.3. Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	19
4.2.9. Compensation	8	4.4.4. Résultat financier	19
4.2.10. Impôt sur les bénéfices	8	4.4.5. Résultat exceptionnel	19
4.2.11. Consolidation	8	4.4.6. Impôt sur les bénéfices	19
4.3. NOTES AU BILAN	9	4.5. AUTRES INFORMATIONS	19
4.3.1. Immobilisations brutes	9	4.5.1. Éléments concernant les parties liées	19
4.3.2. Amortissements et dépréciations des immobilisations	9	4.5.2. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	20
4.3.3. Tableau des filiales et participations	11	4.5.3. Obligations contractuelles et engagements hors bilan	20
4.3.4. Échéances des immobilisations financières au 31 décembre 2023	14	4.5.4. Rémunération des mandataires sociaux	21
		4.5.5. Effectifs	21
		4.5.6. Risques et litiges	21
		4.6. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	21

1. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes à l'Annexe	2023			2022
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	4.3.1 à 4.3.2	27 193	5 395	21 798	22 326
Immobilisations corporelles	4.3.1 à 4.3.2				
Constructions		718	575	143	191
Matériel		1 666	1 404	262	215
Autres		18 228	16 581	1 647	1 241
Sous-total		20 612	18 560	2 052	1 647
Immobilisations financières ⁽¹⁾					
Participations	4.3.1 à 4.3.3	2 505 039	316 431	2 188 608	2 054 531
Créances rattachées à des participations	4.3.1 à 4.3.4	218 097	11 459	206 638	227 498
Autres titres immobilisés	4.3.1 à 4.3.4	17	-	17	17
Prêts	4.3.1 à 4.3.4	903	-	903	994
Autres	4.3.1 à 4.3.4	1 267	-	1 267	1 318
Mali de fusion sur actifs financiers	4.3.1 et 4.3.2	554 843	78 727	476 116	468 732
Sous-total		3 280 166	406 617	2 873 549	2 753 090
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		3 327 971	430 572	2 897 399	2 777 063
Avances et acomptes versés		136	-	136	208
Créances d'exploitation					
Créances clients et comptes rattachés ⁽²⁾	4.2.4 et 4.3.5	38 763	-	38 763	28 707
Autres créances d'exploitation ⁽²⁾	4.2.4 et 4.3.5	13 150	-	13 150	8 830
Sous-total	4.2.4 et 4.3.5	52 049	-	52 049	37 745
Créances diverses ⁽²⁾	4.3.5	475 892	31 543	444 349	399 234
Disponibilités	4.3.6	76 706	-	76 706	135 136
Charges constatées d'avance	4.3.7	12 164	-	12 164	9 844
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		616 811	31 543	585 268	581 959
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4.3.8	41	-	41	96
Écarts de conversion – Actif	4.2.6	14 213	-	14 213	15 095
TOTAL ACTIF		3 959 036	462 115	3 496 921	3 374 213
(1) Dont à moins d'un an		216 018	8 919	207 099	227 952
(2) Dont à plus d'un an		3 065	3 065	-	-

PASSIF

	Notes à l'Annexe	2023	2022
(en milliers d'euros)			
		Avant répartition	
Capital		170 455	170 455
Primes d'émission, de conversion, de fusion, d'apport		1 400 728	1 400 728
Réserves			
Réserve légale		17 243	17 243
Autres réserves		253 522	259 480
Sous-total		270 765	276 723
Report à nouveau		-	28 817
Résultat de l'exercice		203 521	50 452
Subvention d'investissement		1 890	2 524
TOTAL DES FONDS PROPRES	4.3.9 à 4.3.10	2 047 359	1 929 699
Provisions pour risques		12 350	9 669
Provisions pour charges		12 470	11 542
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4.3.11	24 820	21 211
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽⁴⁾		26 424	73 907
Emprunts et dettes financières divers		1 320 824	1 276 724
Sous-total	4.3.12	1 347 248	1 350 631
Avances et acomptes reçus		-	24
Dettes d'exploitation et diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		29 455	29 951
Dettes fiscales et sociales		27 250	22 022
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		193	130
Autres dettes		4 791	5 439
Sous-total	4.3.13	61 689	57 566
TOTAL DES DETTES ⁽³⁾	4.3.12 à 4.3.13	1 408 937	1 408 197
Produits constatés d'avance	4.3.14	9 239	6 864
Écarts de conversion – Passif	4.2.6	6 566	8 242
TOTAL PASSIF		3 496 921	3 374 213
(3) Dont à moins d'un an		1 397 951	1 397 279
Dont à plus d'un an		10 986	10 918
(4) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		26 424	73 907

HAVAS

Société anonyme au capital de 170 455 393,20 euros
Siège social : 29/30 quai de Dion Bouton (92800) Puteaux
335 480 265 RCS Nanterre

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 23 AVRIL 2024

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir constaté l'existence d'un bénéfice distribuable de 203 521 438,29 euros composé exclusivement du :

Bénéfice de l'exercice qui s'élève à : 203 521 438,29 €
le compte « Report à nouveau » étant égal à 0 €

Décide de l'affecter de la façon suivante :

- à titre de dividende aux actionnaires, la somme de : 85 227 696,60 €
soit 0,20 euro par action, sur la base
d'un nombre d'actions composant le capital social
au 31 décembre 2023 de 426 138 483
- le solde, soit la somme de : 118 293 741,69 €
étant porté au compte « Report à nouveau »

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 24 avril 2024.

Conformément à l'article 158-3.2° du Code Général des Impôts (CGI), en cas d'option pour l'imposition au barème de l'impôt sur le revenu, la totalité des dividendes mis en paiement sera éligible à la réfaction de 40 % pour le calcul de l'impôt sur le revenu pour les actionnaires personnes physiques.

Le dividende effectivement distribué au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende distribué (en euro par action)
2020	426 138 483	0,077
2021	426 138 483	0,18
2022	426 138 483	0,20

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités prévues par la loi et la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président remercie les actionnaires et lève la séance à 11h20.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Yannick BOLLORE
Président Directeur Général
HAVAS

CERTIFIE CONFORME



Yannick BOLLORE

Président Directeur Général HAVAS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

AEG Finances

Commissaire aux Comptes

29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Havas

Société Anonyme

29 quai de Dion Bouton
92800 Puteaux

Constantin Associés

Commissaire aux Comptes

6, place de la Pyramide
92800 Puteaux



Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

HAVAS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de la société HAVAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HAVAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Commerce de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R. 821-180 L. 823-9 et du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participations et les malis de fusion sur actifs financiers sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés, le cas échéant, sur la base de la valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « *Immobilisations financières* » de la partie « *Principes, règles et méthodes comptables* » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la Direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

AEG Finances
Constantin Associés

HAVAS
Exercice clos le 31 décembre 2023

Page 3 / 5

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de Commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de Commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

AEG Finances
Constantin Associés

HAVAS
Exercice clos le 31 décembre 2023

Page 5 / 5

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 8 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

AEG FINANCES
*Membre français de Grant Thornton
International*

Constantin Associés
*Member of Deloitte Touche
Tohmatsu Limited*

 *Jean-François BALOTEAUD*

Jean-François BALOTEAUD

 *Thierry QUERON*

Thierry QUERON

3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en milliers d'euros)	2023	2022
Opérations d'exploitation		
Résultat net	203 521	50 452
Opérations sans incidence sur la trésorerie liées ou non liées à l'exploitation		
Nette des dotations et reprises aux amortissements et provisions	-112 876	19 190
Nette des plus ou moins values de cessions	28 211	33 251
Autofinancement	118 856	102 893
Variations de trésorerie sur opérations d'exploitation	(13 613)	(17 800)
FLUX NETS D'EXPLOITATION	105 243	85 093
Opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations		
Incorporelles et corporelles	(995)	(304)
Financières ⁽¹⁾	(71 610)	(86 627)
Sous-total	(72 605)	(86 931)
Cessions et réductions d'immobilisations		
Incorporelles et corporelles	3	2
Financières ⁽²⁾	41 199	23 164
Sous-total	41 202	23 166
Subvention d'investissement ⁽³⁾	(634)	(634)
Variations des dettes sur immobilisations	63	(1 447)
Variations des créances sur cessions d'immobilisations	140	143
FLUX NETS D'INVESTISSEMENT	(31 834)	(65 703)
Opérations de financement		
Dividendes versés ⁽⁴⁾	(85 228)	(76 705)
Variations de l'endettement ⁽⁵⁾	872	(403 211)
FLUX NETS DE FINANCEMENT	(84 356)	(479 916)
Variation de trésorerie de l'exercice	(10 947)	(460 526)
Trésorerie à l'ouverture	61 229	521 755
TRESORERIE A LA CLÔTURE	50 282	61 229

Les principales variations des postes du tableau des flux de trésorerie correspondent à :

(1) Exercice 2023 :

- Souscriptions au capital et acquisitions de sociétés situées en France, dans différents pays Européens et d'Asie ;
- Prêts à des filiales d'Amérique du Sud et d'Asie ;

Exercice 2022 :

- Souscriptions au capital et acquisitions de compléments de titres de sociétés situées dans différents pays européens, d'Amérique du Sud, d'Asie et Océanie ;
- Acquisitions de compléments de titres de sociétés européennes et françaises.

(2) Exercice 2023 :

- Cessions de filiales Européennes
- Remboursement par des filiales d'Amérique du Sud et d'Asie de prêts

Exercice 2022 :

- Liquidation d'une filiale en Amérique latine ;
- Cession titres en Allemagne

(3) Exercice 2022 et 2023 :

Amortissement sur la durée d'utilisation des immobilisations financées par la subvention obtenue en 2011 lors de l'acquisition par le Groupe de son siège social à Puteaux.

(4) Exercice 2023 :

- Le dividende versé de 85 228 milliers d'euros correspond au dividende mis en distribution et entièrement versé.

Exercice 2022 :

- Le dividende versé de 76 705 milliers d'euros correspond au dividende mis en distribution et entièrement versé.

(5) Exercice 2023 :

- variation du pool de trésorerie :
 - Sommes prêtées par Havas à ses filiales : - 57 millions d'euros ;
 - Sommes prêtées par Havas à Vivendi : + 15 millions d'euros ;
- Sommes prêtées à Havas par ses filiales : + 43 millions d'euros.

Exercice 2022 :

- variation du pool de trésorerie :
 - Sommes prêtées par Havas à ses filiales : - 33 millions d'euros ;
 - Sommes prêtées par Havas à Vivendi : - 520 millions d'euros ;
- Sommes prêtées à Havas par ses filiales : + 147 millions d'euros.

4. ANNEXE DES COMPTES ANNUELS ARRÊTES AU 31 DÉCEMBRE 2023

Tous les chiffres exprimés dans l'annexe sont indiqués en milliers d'euros, sauf mention expresse.

4.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Dans le cadre de la simplification de ses structures, Havas a poursuivi au cours de l'exercice ses opérations d'acquisitions, de cessions et d'augmentations de capital, permettant des rapprochements de filiales françaises et étrangères.

Au cours du dernier trimestre 2023, Havas a bénéficié de la transmission universelle du patrimoine d'une de ses filiales françaises. L'opération a généré chez Havas un mali de 4 883 milliers d'euros, comptabilisé en charge financière, compensé par une reprise de provision existante sur la créance rattachée de cette même filiale pour 4 582 milliers d'euros.

4.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 2014 conformément au règlement 2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable, à l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil national de Comptabilité et du Comité de Réglementation Comptable.

4.2.1. Comparabilité des comptes annuels

Les comptes 2023 ont été arrêtés selon les mêmes règles et principes que les comptes 2022.

4.2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les frais de dépôt et de renouvellement des marques sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée normale d'utilisation (à l'exception des marques et du fonds commercial qui ne sont pas amortis).

Conformément au règlement 2015-06 du 23-11-2015 de l'ANC :

- Le mali technique inscrit précédemment en « fonds commercial » a été reclassé en 2016 selon son affectation aux plus-values latentes sur les actifs sous-jacents apportés. Ainsi, le mali a été comptabilisé en immobilisations financières, puisqu'il est affectable dans sa totalité aux titres de participation.

La marque Havas ainsi que le fonds commercial à durée de vie illimitée font l'objet à chaque clôture d'un test d'évaluation et de dépréciation si il y a lieu.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Immobilisations	Durées d'amortissement
Incorporelles	
• Logiciels	1 à 5 ans
Corporelles	
• Constructions sur sol d'autrui	15 ans
• Agencements liés aux constructions	7 à 15 ans
• Installations techniques, matériel et outillage	3 à 10 ans
• Autres	
- matériel informatique	3 à 5 ans
- matériel audio-visuel	6 ans
- mobilier	7 à 10 ans
- agencements	9 ans

Lors de l'exercice clos au 31/12/2021, une dépréciation complémentaire liée aux AAI a été comptabilisée. Au 31/12/2023, une reprise liée aux AAI a été comptabilisée. Son montant s'élève à 629 milliers d'euros.

4.2.3. Immobilisations financières

Les titres de participation sont valorisés au coût historique d'acquisition. Les frais d'acquisition sont, conformément à l'option offerte par l'article 221-1 du plan comptable général, comptabilisés directement en charges.

Lors de l'acquisition de sociétés, des contrats prévoyant un complément de prix ("earn-out") sont généralement mis en place. Ceux-ci sont comptabilisés en complément du coût d'acquisition des titres avec pour contrepartie une dette sur immobilisation, dès lors que les versements sont probables et que les montants peuvent être mesurés de façon fiable. L'estimation de ces engagements est revue à chaque clôture sur la base de la formule prévue au contrat appliquée aux dernières données disponibles.

Les créances rattachées en devises sont revalorisées au taux de clôture à chaque exercice. Afin de réduire les expositions aux risques de change, des couvertures de change sont mises en place au cas par cas.

À chaque clôture, un test d'évaluation et de dépréciation est effectué :

- sur l'ensemble composé de la valeur nette comptable de certains titres de participation majorée d'une quote-part de mali affectée à ces mêmes titres en fonction de la valeur d'utilité des actifs sous-jacents ;
- sur la valeur nette comptable des autres titres de participation en fonction de leur valeur d'utilité.

Celle-ci est déterminée soit à partir d'un multiple du résultat net avant résultat financier et charges d'impôt corrigé de la dette nette, soit, si cette valeur est inférieure d'1 M€ ou plus, à la valeur nette comptable, à partir de la méthode du cash-flow futur actualisé du budget prévisionnel, si la valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable au-delà de 1 M€. Une provision est comptabilisée en résultat financier dès lors que leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable. Toutefois, une dépréciation serait constatée si la valeur nette comptable des titres de participation devait être nulle et que cette même participation bénéficierait de créance rattachée ou de créance de cashooling.

Les principales caractéristiques du test de dépréciation via la méthode de DCF sont : un plan d'activité de 5 ans de 2024 à 2028 et au-delà de 5 ans, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir du taux de croissance à l'infini calculé sur la moyenne des prévisions de croissance par pays du FMI sur la période 2023-2028 et un taux d'actualisation de 8.65% déterminé par le cabinet Accuracy auquel s'ajoute une prime de risque variable selon le pays concerné (exemple : $8.65\% + 0.47\% = 9.12\%$ aux Etats-Unis).

Lors des cessions, les reprises de provisions pour dépréciations éventuelles sont comptabilisées en résultat exceptionnel afin d'y constater le résultat net de cession.

4.2.4. Créances et comptes rattachés

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances de pool de trésorerie sur les filiales détenues directement par Havas SA sont dépréciées à hauteur de sa quote-part dans la situation nette négative de ces mêmes filiales, si les titres de participation dans ces entités sont dépréciés intégralement.

Les créances de pool de trésorerie sur les filiales détenues indirectement par Havas SA sont dépréciées à hauteur de sa quote-part indirecte dans la situation nette négative de ces mêmes filiales, si cette quote-part ne fait pas l'objet par ailleurs d'une provision chez leur mère.

4.2.5. Gestion des risques de taux et de change

Les instruments financiers utilisés par le Groupe exclusivement pour gérer son exposition aux risques de taux et de change sont négociés avec des établissements financiers de premier plan. Ces instruments comprennent notamment des swaps de taux d'intérêt et des contrats d'achats et de ventes à terme de devises.

Les instruments destinés à la couverture d'actifs ou de passifs sont enregistrés de manière symétrique et dans la même période que l'opération couverte. Le cas échéant, les positions hors couverture sont évaluées à leur valeur de marché à la clôture.

4.2.6. Ecart de conversion actif et passif

Depuis l'exercice 2017, Havas intègre dans sa gestion centralisée de trésorerie des filiales étrangères.

A ce titre, Havas a mis en place des couvertures de change (swaps) afin d'optimiser les risques financiers liés à ces opérations.

La société applique le règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Cette règle a principalement un impact sur les écarts de conversion actif et passif.

	Ecart de conversion actif	Ecart de conversion passif
Positions bancaires et cash-pooling		
Eléments couverts ⁽¹⁾	13 969	5 843
Eléments non couverts	209	333
Autres positions		
Eléments couverts ⁽¹⁾	Néant	Néant
Eléments non couverts	35	390
Total	14 213	6 566
Provision pour pertes de change	244	-

⁽¹⁾ Créances, dettes du pool de trésorerie et comptes bancaires associés en devises, couverts par des swaps de change

4.2.7. Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque Havas a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable. Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. Les provisions concernent principalement des litiges ou des risques avec des tiers.

Les engagements en matière d'indemnité de fin de carrière sont provisionnés pour tous les collaborateurs présents au 31 décembre ayant plus de 40 ans et cinq ans d'ancienneté et figurent en "Provisions pour charges".

Havas n'a pas opté pour la comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires conformément à la recommandation n° 2013-02 de l'ANC du 7 novembre 2013, l'information correspondante est présentée en note 4.3.11 "Variation des provisions pour risques et charges".

Le complément par rapport à la provision comptabilisée est inclus dans les engagements hors bilan.

4.2.8. Gestion centralisée de trésorerie

Les fonds avancés par Havas aux sociétés dans le cadre de la centralisation de trésorerie sont comptabilisés en "Autres créances" tandis que les fonds qui lui sont prêtés sont enregistrés en "Emprunts et dettes financières divers".

4.2.9. Compensation

Havas a mis en place la compensation mensuelle de ses créances et de ses dettes avec certaines filiales du Groupe dont les flux financiers sont significatifs.

4.2.10. Impôt sur les bénéfices

En raison de la prise de contrôle de Havas SA à plus de 95 % par Vivendi en 2017, Havas SA en tant que mère intégrante et ses filiales membres de l'intégration fiscale sont sorties du régime de groupe de l'intégration fiscale Havas.

Havas, ainsi que ses filiales sont membres du périmètre d'intégration fiscale de Vivendi depuis l'exercice 2018.

4.2.11. Consolidation

Havas est directement intégrée globalement dans Vivendi.

Au 31 décembre 2023, Vivendi détient 100% du capital de Havas SA.

Vivendi

Siège : 42, avenue de Friedland - 75380 Paris cedex 08.

Siret : 343 134 763 00048

Le groupe VIVENDI comprenant Havas est ensuite directement intégré globalement dans les comptes consolidés des sociétés du groupe Bolloré.

4.3. Notes au bilan

4.3.1. Immobilisations brutes

Variation des immobilisations brutes

	Valeur début exercice	Augmentations	Diminutions	Mouvements	Valeur fin exercice
Immobilisations incorporelles	28 585	37	1 429		27 193
Immobilisations corporelles	19 655	958	1		20 612
Immobilisations financières					
. Participations	2 463 835	46 549	12 445	7 100	2 505 039
. Créances rattachées	245 531	25 010	40 655	(11 789)	218 097
. Autres	2 340	51	204		2 187
. Mali de fusion sur actifs financiers	564 819		9 976		554 843
TOTAL IMMOBILISATIONS BRUTES	3 324 765	72 605	64 710	(4 689)	3 327 971

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les marques Havas / RSCG. Conformément au règlement 2015-06 du 23-11-2015 de l'ANC, le mali technique issu de la Transmission Universelle de Patrimoine de Havas International à Havas en date du 4 décembre 2008 pour un montant de 521 488 milliers d'euros et d'Euro RSCG SA en date du 31 mai 2011 pour 47 208 milliers d'euros ont été reclassés en 2016 dans le compte « Mali de fusion sur actifs financiers ».

La diminution de 1 429 K€ correspond à la sortie du fonds de commerce suite à la résiliation du contrat de location gérance entre Havas Paris et Havas SA en date du 30/11/2023.

Immobilisations financières

Participations

L'essentiel de l'augmentation du poste provient d'augmentations de capital et d'acquisitions de sociétés situées en Europe et en Asie. La diminution du poste enregistre la cession de titres de sociétés en Belgique et la liquidation d'une filiale en Suisse.

Flux de mouvement : Au cours du 4^{ème} trimestre 2023, Havas SA a participé à l'augmentation de capital de 2 de ses filiales. Ces augmentations ont été réalisées en partie par compensation de créances.

Créances rattachées

Les flux sur créances rattachées comprennent pour l'essentiel les avances faites aux filiales, les remboursements de prêts qu'elles ont effectué en cours d'exercice, ainsi que la facturation des intérêts.

Les flux de mouvements de créances rattachées (11,8 m€) correspondent essentiellement à :

- Augmentation de capital par compensation des créances de Havas Paris pour 6,7 m€ ;
- Fusion de Havas RH (fait partie du mali) pour 3,6 m€.

4.3.2. Amortissements et dépréciations des immobilisations

Variation des amortissements et dépréciations

	Valeur début exercice	Augmentations	Diminutions	Mouvements	Valeur fin exercice
Immobilisations incorporelles	6 259	565	1 429		5 395
Immobilisations corporelles	18 008	1 182	630		18 560
Immobilisations financières					
- Participations	409 304	13 351	106 224		316 431
- Créances rattachées	18 033	14	2 006	(4 582)	11 459
- Autres	11		11		0
- Mali de fusion sur actifs financiers	96 087	3 386	20 746		78 727
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	547 702	18 498	131 046	(4 582)	430 572

Dépréciation des immobilisations financières

Participations

Au 31 décembre 2023, la dépréciation des titres de participation s'élève à 316 431 milliers d'euros, contre 409 304 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Les dotations de 13 351 milliers d'euros, ainsi que les reprises de 106 224 milliers d'euros comptabilisées en 2023, résultent respectivement d'une baisse ou d'une augmentation de la valeur d'utilité de certaines filiales.

Créances rattachées

Au 31 décembre 2023, la dépréciation des créances rattachées de 11 459 milliers d'euros concerne principalement les comptes courants de sociétés qui n'ont plus d'activité opérationnelle ou dont la situation nécessitait une provision.

Mali de fusion sur actifs financiers

Au 31 décembre 2023, la dépréciation du mali de fusion s'élève à 78 727 milliers d'euros, contre 96 087 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Les dotations de 3 386 milliers d'euros, ainsi que les reprises de 20 746 milliers d'euros comptabilisées en 2023 résultent respectivement d'une baisse ou d'une augmentation de la valeur d'utilité de certaines filiales.

4.3.3. Tableau des filiales et participations

	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur brute	Valeur nette	Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Siren
I – Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société mère											
A – Filiales											
Sociétés françaises											
H4B Paris SARL	542	64	100,00%	3 759				4 356	-63	141 430 488 304	
Havas Paris	152	13 320	100,00%	94 329	70 575		309	95 055	-6 043	349 208 447	
BETC	11 919	20 658	100,00%	23 894	23 894		400	153 845	5 821	15 018 428 688 445	
Havas Play	297	1 970	100,00%	41 465	37 447			42 464	538	413 743 741	
Havas Life Paris	308	-441	100,00%	19 132	15 254			11 117	-2 589	334 317 195	
BETC FullSix	9 891	3 442	100,00%	8 211	8 211			56 576	2 180	2 967 493 477 574	
W & Cie	124	8 901	68,36%	8 663	8 663			15 145	360	340 414 344 770	
HAVAS MEDIA FRANCE	10 015	-3 708	100,00%	187 422	187 422		15 019	184 615	6 062	403 201 767	
SAS de la Seine et de l'Ourcq	135 000	2 868	100,00%	135 708	135 708				2 725	2 662 534 896 204	
Freedom Holding	59 646	-68 475	100,00%	34 049		21 378			1 592	505217471	
HAVAS PARTICIPATIONS	63 044	24 320	100,00%	63 044	63 044				3 387	487596264	
	290 938	2 919	11	619 676	550 218	21 378	15 728	563 173	13 970	21 129	
Sociétés étrangères											
Havas Worldwide Middle East FZ LLC	3 183	7 369	50,00%	8 077	8 077		8 442	24 288	1 623		
Havas Wien GmbH	76	731	100,00%	9 049	1 841		64	3 929	60		
Havas South Pacific Pty Ltd	80 137	-6 566	97,11%	87 779	87 779				-6 055		
HR GARDENS SA	132 519	-100 135	74,00%	66 822	23 986				9 023		
Boondoggle NV	703	498	100,00%	8 441	8 441		69	8 774	615		
Arena Publicidade e Tecnologia Ltda	1 502	-619	100,00%	2 502	772			554	-4 193		
BETC HAVAS AGENCIA DE PUBLICIDADE LTDA	33 470	5 146	54,04%	50 506	32 135			48 575	5 145		
Havas AG	315	-2 316	100,00%	8 458	4 102	2 100		6 236	-1 067		
FUEL PUBLICIDAD LIMITADA	5 034	-3 667	100,00%	6 406	6 406				-7		

	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur brute	Valeur nette	Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Siren
Sociétés étrangères											
Havas GIMC advertising Co., Ltd	3 838	649	51,00%	2 045	2 045			10 936	862	309	
Havas Worldwide Colombia S.A.S	229	433	86,42%	2 194	2 194			4 019	-199		
Havas Holding Deutschland GmbH	1 561	52 310	100,00%	84 821	66 094		600	34	3 021		
Havas Danmark A/S	999	2 889	100,00%	20 314	6 075			26 454	-673	111	
HAVAS MANAGEMENT ESPANA, SL	137 570	21 423	100,00%	451 422	451 422	56 583	3 203	334	12 049		
Havas Worldwide Helsinki OY	60	-3 637	100,00%	17 602	2 766			6 859	-325		
Havas UK Limited	264 428	538 990	100,00%	603 083	603 083		36 591		78 876	45 640	
Havas Worldwide Hong Kong Limited	43 418	-12 774	100,00%	41 650	41 650			31 033	-9		
Porda Havas International Finance Communications (Group) Holdings Company Ltd	582	1 615	60,00%	4 379	2 989			5 776	-764		
Havas Worldwide Tel Aviv Ltd	52	11 080	100,00%	12 841	12 841				1 341		
Havas Media India Private Limited	15 294	2 359	99,73%	18 160	18 160		1 361	146 774	1 241		
Havas Milan S.r.l.	437	2 935	100,00%	16 515	16 515			12 667	-647	594	
Providence Italy S.r.l.	12	510	100,00%	2 422	2 422			3 579	367	518	
Havas Media S.r.l.	510	3 873	100,00%	5 112	5 112		220	185 877	1 211	598	
Havas Life Italy S.r.l.	10	-390	100,00%	5 846	2 568			6 358	-511	292	
Havas CX Italy S.R.L.	2 510	-794	100,00%	2 510	2 510			3 115	-797	523	
Havas Japan Kabushiki Kaisha	578	-261	100,00%	7 369	3 585			9 437	213		
Havas Korea Co., Ltd	6 183	-3 568	100,00%	6 915	6 915		1 689	14 845	-379		

Havas Worldwide México, SA de CV	6 846	-6 195	99,00%	11 167		4 248	703
-------------------------------------	-------	--------	--------	--------	--	-------	-----

	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur brute	Valeur nette	Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Siren
Havas Worldwide Vale, SA de CV	881	174	73,00%	16 459	9 764			617	273		
Havas Malaysia	4 549	-3 326	100,00%	4 518	4 518		637	3 274	-653		
Havas Worldwide Netherlands BV	54	-1 887	100,00%	18 012	4 570				-380		
Havas Media Nederland BV	18	-1 117	100,00%	10 271	6 080			59 597	-938		
Havas Media Peru S.A.C.	3 423	1 493	100,00%	5 005	5 005			32 980	169	666	
HHP Sp. z o.o.	1 411	2 314	100,00%	20 411	11 364			2 778	132		
Havas Sweden AB	9	3 193	100,00%	17 014	14 220				0		
Havas Singapore Pte. LTD	40 341	-33 450	100,00%	41 694	16 029			2 569	761		
Havas Mekong Pte. Ltd	160	-97	100,00%	6 956	6 956				-101		
Havas Worldwide Istanbul Iletisim Hizmetleri AS	6	545	99,90%	2 880	2 880			8 676	231	22	
Havas Taiwan Ltd	2 387	1 567	99,60%	7 682	6 286		1 707	14 690	565	545	
	795 294	481 298	36	1 715 306	1 510 155	58 683	54 583	689 881	100 781	49 818	

B – Participations

Sociétés étrangères

Havas Holdings Limited	509 114	133 263	23,41%	119 206	119 206	110 327			54 667		
PT ADRIWARA KRIDA	7 034	-6 555	49,00%	5 986	436			11	161		
Havas Media, SA de CV	50 811	-34 445		20 849			951	22 612	999		
Havas Worldwide Bangkok Limited	5 895	-6 157	19,39%	4 327					-699		
TBP (Thailand) Limited	11 398	-6 597	49,00%	4 771		602			-9		
	584 253	79 509	1	155 138	119 641	110 929	951	22 623	55 119		

II – Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations

A – Filiales

Sociétés françaises				5 243	3 405	2 028				29 440	
---------------------	--	--	--	-------	-------	-------	--	--	--	--------	--

Sociétés étrangères	9 035	4 590	1 234	173	550
B – Participations					
Sociétés françaises	597	597	20		178
Sociétés étrangères	43	2			
III – Renseignements globaux sur la totalité des titres, c'est-à-dire I + II					
Filiales françaises	624 920	553 623	23 406	15 728	50 569
Filiales étrangères	1 724 341	1 514 745	59 917	54 756	50 368
Participations dans les sociétés françaises	597	597	20		178
Participations dans les sociétés étrangères	155 181	119 643	110 929	951	
Totaux	2 505 039	2 188 607	194 272	71 435	101 114

4.3.4. Échéances des immobilisations financières au 31 décembre 2023

	Montant brut	À 1 an au plus	À plus de 1 an
Créances rattachées à des participations	218 097	215 537	2 560
Prêts	903		903
Autres Immobilisations financières	1 284	481	803
TOTAL	220 284	216 018	4 266

4.3.5. Échéances des créances au 31 décembre 2023

	Montant brut	À 1 an au plus	À plus de 1 an	Dont produits à recevoir
Créances clients et comptes rattachés	38 764	38 764		725
Autres créances d'exploitation	13 150	13 150		3 809
Créances diverses	475 892	472 827	3 065	2 205
TOTAL	527 806	524 741	3 065	6 739

Le poste "créances diverses" comprend principalement :

- Les fonds prêtés par Havas à ses filiales dans le cadre de la centralisation de la trésorerie pour 467 977 milliers d'euros. Cette créance est dépréciée pour un montant de 26 497 milliers d'euros.

4.3.6. Disponibilités

Les disponibilités sont constituées de dépôts à vue pour 75 518 milliers d'euros essentiellement sur des comptes courants rémunérés et d'intérêts courus pour 1 186 milliers d'euros.

4.3.7. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent au 31/12/2023 à 12 164 milliers d'Euros. Au 31/12/2022 elles s'élevaient à 9 844 milliers d'Euros. La progression de 2 320 milliers d'Euros est liée au développement des contrats cadres relatifs à des prestations informatiques concernant l'exercice en cours et l'exercice suivant.

4.3.8. Variation des capitaux propres

	Montants début exercice	Affectation résultat 2022	Augmentation de capital	Dividendes	Autres	Montants fin exercice
Capital	170 455					170 455
Prime d'émission	799 333					799 333
Prime de conversion	275 064					275 064
Prime de fusion, d'apport	326 331					326 331
Réserve légale	17 243					17 243
Autres réserves	259 480	(5 958)				253 522
Report à nouveau	28 817	(28 817)				
Résultat	50 452	(50 452)			203 521	203 521
Subvention d'investissement	2 524				(634)	1 890
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 929 699	(85 227)	0	0	202 887	2 047 359

Au 31 décembre 2023, le capital est constitué de 426 138 483 actions de 0,40 euro.

4.3.9. Amortissement subvention

Havas SA a bénéficié d'une subvention d'investissement d'un montant de 9 500 milliers d'euros lors de l'acquisition de son nouveau siège social à Puteaux en 2011. Cette subvention est amortie sur la durée d'utilité des immobilisations qu'elle a financées. La dotation pour l'exercice 2023 est de 634 milliers d'euros.

4.3.10. Variation des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements		Diminutions, reprises			
Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	Montant fin d'exercice
Provisions pour risques :					
. Provision pour pertes de change	364	244		364	244
. Autres provisions pour risques	9 305	5 454	792	1 861	12 106
Sous-total	9 669	5 698	792	2 225	12 350
Provisions pour charges :					
. Provision pour indemnités de fin de carrière et médailles du travail	11 542	1 524	596		12 470
Sous-total	11 542	1 524	596		12 470
TOTAL GENERAL	21 211	7 222	1 388	2 225	24 820

Provisions pour risques

Les provisions sont liées principalement à des risques relatifs au non-recouvrement éventuel de créances Groupe, à la non-imputation éventuelle de crédits d'impôts sur l'impôt sur les sociétés, à la prise en charge de la situation nette négative de certaines filiales.

Provisions pour charges

Les engagements en matière d'indemnité de fin de carrière sont entièrement provisionnés pour tous les collaborateurs présents au 31 décembre ayant plus de 40 ans et cinq ans d'ancienneté, sans prise en compte d'hypothèses actuarielles, ce qui représente un montant de 12 470 milliers d'euros au 31 décembre 2023 figurant en "Provisions

pour charges". Une dotation de 1 524 milliers d'euros et une reprise de 596 milliers d'euros ont été comptabilisées au cours de l'exercice 2023.

Jusqu'au 31 décembre 2017, la société maintenait en provision, l'engagement relatif à l'indemnité de fin de carrière des collaborateurs présents dans la société jusqu'à la date de leur transfert dans une autre société française du Groupe.

Au cours de l'exercice 2018, l'intégralité de l'engagement a été reconstitué dans la société où le collaborateur était salarié au 31 12 2018.

Le montant des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi de type mutuelle, établi selon la recommandation CNC n° 2003-R.01, fait l'objet d'une évaluation par un actuaire indépendant d'après la

méthode des unités de crédits projetés sur une base individuelle pour l'ensemble des salariés et en tenant compte d'hypothèses de taux de turn-over, de taux d'augmentation de salaire et d'un taux d'actualisation de 3,75% pour 2023. Selon cette méthode, la provision aurait été de 17 544 milliers d'euros. Le complément par rapport à la provision comptabilisée soit 5156 milliers d'euros est inclus dans les engagements hors bilan.

4.3.11. Dettes financières

Variation des dettes financières

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Autres emprunts obligataires				
. Emprunt obligataire 12/2015				-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73 907	2 356	49 839	26 424
Emprunts et dettes financières divers	1 276 724	44 520	420	1 320 824
TOTAL DETTES FINANCIERES	1 350 631	46 876	50 259	1 347 248

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Ce poste comprend les découverts bancaires pour 26424 milliers d'euros.

Havas SA dispose d'un programme d'émission de billets de trésorerie portant sur un montant maximal de 500,0 millions d'euros.

Au 31 décembre 2023, Havas SA dispose de lignes de crédit bilatérales confirmées auprès d'établissements bancaires de premier rang pour un montant total de 510,0 millions d'euros.

Emprunts et dettes financières diverses

Ce poste est principalement constitué de fonds prêtés à Havas par ses filiales dans le cadre du cash-pooling pour un montant de 1 319 034 milliers d'euros.

Échéances des dettes financières

	Montants au bilan	Montants à moins de 1 an	Montants à moins de 5 ans	Montants à plus de 5 ans	Dont charges à payer
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 424	26 424			
Emprunts et dettes financières divers	1 320 824	1 319 795	1 029		3 184
TOTAL DETTES	1 347 248	1 346 219	1 029	-	3 184

4.3.12. Dettes d'exploitation et diverses

Litiges fiscaux

Précompte

En 2003, Havas SA a réclamé par voie contentieuse le remboursement du précompte mobilier acquitté par la Société entre 2000 et 2002 sur la redistribution de dividendes de source européenne.

Dans le cadre de ce contentieux opposant Havas SA à l'État français, les tribunaux administratifs ont prononcé en 2008 la restitution d'un montant de 33,5 millions d'euros à Havas SA, montant équivalent au précompte mobilier payé au titre des années 2000 à 2002, majoré de 8,5 millions d'euros d'intérêts moratoires dus par le Trésor public.

L'État français a fait appel des jugements des tribunaux précités.

Par décision du Conseil d'Etat en date du 13 novembre 2013, l'affaire a été renvoyée devant la Cour Administrative d'Appel de Paris.

Le 23 mai 2014, la Cour Administrative d'Appel de Paris a annulé les jugements du Tribunal de Montreuil du 10 juillet 2008 ainsi que celui rendu par le Tribunal Administratif de Paris du 14 octobre 2008.

Les impositions ont été rétablies pour l'intégralité des sommes initialement restituées assorties des intérêts moratoires, en date du 21 juillet 2014 pour le précompte acquitté au titre de l'exercice 2002 et en date du 15 septembre 2014 pour les précomptes acquittés au titre des exercices 2000 et 2001.

La Société a procédé au règlement respectif des précomptes 2000, 2001 et 2002.

La Société a introduit un pourvoi en cassation le 23 juillet 2014 à l'encontre de l'arrêt rendu le 23 mai 2014 par la Cour Administrative d'Appel de Paris.

Deux notes en délibérées ont été produites les 11 et 12 juillet au Conseil d'Etat suite à la publication par la Commission Européenne du 8 décembre 2016 d'un arrêt indiquant qu'elle allait porter plainte contre la France pour absence en conformité.

Le 28 juillet 2017, le Conseil d'Etat a refusé l'admission du pourvoi en cassation exercé par la société Havas contre la décision de la Cour Administrative d'Appel de Versailles du 23 mai 2014, décision qui met fin irrévocablement au contentieux fiscal et prive Havas d'obtenir le remboursement du précompte.

Pour rétablir la société Havas dans son droit à indemnisation financière pour la somme de 38 millions d'euros, trois actions combinées vont être mises en œuvre :

- Nouvelle plainte devant la Commission Européenne,
- Saisine de la Cour Européenne des Droits de l'Homme,
- Action indemnitaire en engagement de la responsabilité de l'Etat.

Concernant le recours en manquement contre la France qui avait été transféré à la Cour de Justice Européenne, le 4 octobre 2018, cette dernière a rendu son jugement dans l'affaire du précompte.

Conformément aux conclusions de son avocat général, la Cour condamne la France pour avoir restreint de façon abusive les possibilités de remboursement du précompte que certaines entreprises avaient acquitté à tort.

Cette décision valide l'action en responsabilité contre l'Etat qu'HAVAS a engagée pour préserver ses droits consécutivement au refus du Conseil d'Etat d'examiner sa demande.

Le 29 mai 2018, pour faire suite à la non-réponse à la réclamation indemnitaire relative à la responsabilité de l'Etat du fait de la décision du Conseil d'Etat adressée aux Ministres des comptes publics et de la Justice, une requête introductive a été déposée par la société auprès du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Le préjudice dont elle demande réparation s'élève à la somme de 59.327.367 €, à savoir les montants du précompte acquittés assortis des intérêts moratoires qu'elle aurait dû percevoir

Le 5 novembre 2019, le Ministre a déposé ses observations en défense auxquelles Havas a répondu par un mémoire en réplique en date du 19 octobre 2020. Ce mémoire n'a pas donné lieu à la production de nouvelles observations de la part du ministre et la clôture de l'instruction est intervenue le 2 décembre 2020. A la suite de l'arrêt Schneider Electric de la CJUE le 12 mai 2022 et à la demande de Havas, le TA a décidé de rouvrir l'instruction du dossier.

Le 14 juin 2022, Havas a produit un mémoire complémentaire afin d'explicitier la portée de l'arrêt de la CJUE et ses conséquences sur l'issue du recours indemnitaire. De son côté, le ministre n'a pas produit des observations en réponse à ce dernier mémoire de Havas.

L'instruction du dossier est close depuis le 13 juillet 2022.

Par courrier en date du 30 janvier 2023, le Greffe du TA de Cergy-Pontoise a fait savoir que l'affaire était inscrite au rôle de l'audience publique du 10 février 2023, à l'issue de laquelle le TA de Cergy-Pontoise a rendu le 28 mars 2023 un jugement défavorable à l'encontre de la société Havas.

Une requête en appel du jugement du TA de Cergy Pontoise a été introduit le 26 mai 2023 par la Société à titre conservatoire pour préserver ses intérêts.

En réponse à cette requête, le ministre de la Justice a déposé un mémoire en réplique le 29 juillet 2023 auprès de la CAA de Versailles auquel la société Havas y a répondu par un nouveau mémoire en réplique le 18 septembre 2023.

Le 23 octobre 2023 le ministre de l'Économie, en sa qualité d'observateur dans le cadre du contentieux indemnitaire relatif au précompte, a produit ses observations sur la demande indemnitaire déposée par la société en se concentrant essentiellement sur le quantum du préjudice dont Havas demande la restitution.

Le 12 décembre 2023, la Société y a répondu par un mémoire en réplique.

Échéances des dettes d'exploitation et diverses

	Montants au bilan	Montants à moins de 1 an	Montants à moins de 5 ans	Montants à plus de 5 ans	Dont charges à payer
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 455	29 455			21 595
Dettes fiscales et sociales	27 250	18 078	9 172		15 975
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	193	193			
Autres dettes	4 791	4 006	785		3 998
TOTAL DETTES	61 689	51 732	9 957		41 568

4.3.13. Produits constatés d'avance

Le poste produits constatés d'avance comprend principalement des prestations informatiques refacturées aux filiales. Au 31 décembre 2023 ce poste s'élève à 9 239 milliers d'euros contre 6 864 milliers d'euros au 31 décembre 2022. La progression est principalement liée au développement des contrats cadres relatifs à des prestations informatiques concernant l'exercice en cours et l'exercice suivant refacturés.

4.3.14. Exposition aux risques de marché

Des opérations peuvent être effectuées sur les marchés dans le but de gérer et de réduire les expositions aux risques de change et de taux.

Des couvertures de change sont mises en place notamment sur des avances en devises consenties à des filiales et sur des dettes financières auprès de celles-ci dans le cadre de la centralisation de trésorerie.

4.4. Notes au compte de résultat

4.4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires en 2023 est constitué essentiellement par les facturations de prestations de services aux filiales et de royalties.

4.4.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement des loyers et des charges locatives facturés pour 12 703 milliers d'euros et pour 36 266 milliers d'euros des frais refacturés à des filiales.

4.4.3. Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Ce poste comprend les quotes-parts de résultat des Sociétés en Nom Collectif.

4.4.4. Résultat financier

Le résultat financier bénéficiaire de 191 872 milliers d'euros se décompose de la façon suivante :

	Charges	Produits
Dividendes		101 114
Revenus des créances rattachées		12 074
Boni de fusion		
Produits de participation		113 188
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		9
Emprunt obligataire		
Intérêts de cash-pooling	57 776	17 491
Mali de fusion	4 883	
Pertes sur créances rattachées		
Intérêts bancaires	6 284	5 441
Commissions de non-utilisations	776	
Divers	359	330
Autres intérêts, charges et produits assimilés	70 078	23 262
Dépréciations des titres de participations	13 351	100 080
Dépréciations des créances rattachées	14	6 588
Dépréciations des malis	3 386	20 746
Dépréciations des créances de pool de trésorerie	11 621	11 048
Divers	245	387
Dotations, reprises aux amortissements et provisions, transferts de charges	28 617	138 849
Différences de change (produits et charges)	3 842	19 101
Produits et charges nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	102 537	294 409

4.4.5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel déficitaire de -17 411 milliers d'euros est principalement composé :

- de la valeur nette comptable de titre de participation suite à la cession d'une filiale européenne ;
- d'une dotation nette de la reprise concernant le risque de non-recouvrement de créances clients Groupe ;
- des coûts de restructurations internes.

4.4.6. Impôt sur les bénéfices

Au 31/12/2023 une charge d'IS est comptabilisée pour 1,866 millions d'Euros.

Havas, ainsi que ses filiales sont membres du périmètre d'intégration fiscale de Vivendi depuis l'exercice 2018.

4.5. Autres informations

4.5.1. Éléments concernant les parties liées

Postes	Montants
Bilan	
Participations ⁽¹⁾	2 188 433
Créances rattachées à des participations ⁽¹⁾	206 618
Autres créances immobilisées	786
Mali de fusion sur actifs financier	476 116
Créances clients et comptes rattachés	33 874
Créances diverses ⁽¹⁾	444 349
Emprunts et dettes financières divers	1 319 460
Avances et acomptes reçus	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 076
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28
Autres dettes	966
Compte de résultat	
Produits de participation	113 188
Autres produits financiers	17 492
Charges financières	62 955

(1) Montants nets.

Aucune transaction avec des parties liées n'a été conclue à des conditions anormales de marché.

4.5.2. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Cette note récapitule les différences temporaires et déficits reportables existant au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023, en base et en montant d'impôt.

	Base ouverture	Impôts différés liés à l'ouverture	Base clôture	Impôts différés liés à la clôture	Variations de la base	Variations des impôts différés
Allègements – Havas seul						
. Provision participation des salariés	900	225	945	236	45	11
. Provision indemnité fin carrière	11 468	2 867	12 388	3 097	920	230
. Écarts de conversion	(43)	(11)	(8 263)	(2 066)	(8 220)	(2 055)
. Autres amortissements	2 791	698	2 187	547	(604)	(151)
. Bonus à payer	1 996	499			(1 996)	(499)
. Autres réintégrations temporaires	7 805	1 951	6 767	1 692	(1 038)	(259)
Allègements – Groupe fiscal						
. Déficits reportables à court terme	586 570	146 643	578 249	144 562	(8 321)	(2 081)
TOTAUX	611 487	152 872	592 273	148 068	(19 214)	(4 804)

Les impôts différés tiennent compte de l'évolution du taux d'IS voté dans la loi de finances pour l'année 2023.

4.5.3. Obligations contractuelles et engagements hors bilan

Ventilation des engagements hors bilan par échéance

	Total	Moins de 1 an	Plus de 1 an moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Contrats de location simple	60	10	40	10
Rachats de minoritaires ⁽¹⁾	16 602	1 625	14 965	12
Engagements pour retraite (Voir note 4.3.11)	5 156			5 156
Ligne de crédit MT/LT non utilisée ⁽²⁾	510 000		510 000	
TOTAL ENGAGEMENTS HORS BILAN	531 818	1 635	525 005	5 178

(1) La Société a conclu avec des actionnaires externes de sociétés consolidées des accords pour le rachat à terme de leur participation à des conditions de marché (contrats de *'buy-out'*).

(2) Au 31 décembre 2023, Havas SA dispose de lignes de crédit bilatérales confirmées auprès d'établissements bancaires de premier rang pour un montant total de 510,0 millions d'euros.

Des indemnités de départ seraient dues par Havas SA uniquement dans le cadre de licenciement à l'initiative de l'employeur et hors cas de faute lourde ou grave. Elles concernent 7 cadres et s'élèveraient à un montant de 6,6 millions d'euros (net d'indemnités de fin de carrière provisionnées par ailleurs).

Garanties, cautions, sûretés réelles

	Total	Moins de 1 an	Plus de 1 an moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions de loyers pour le compte de filiales	18 631	3 803	13 826	1 002
Lignes de crédit non utilisées	153 405	68 359	56 370	28 676
Achats d'espaces publicitaires	102 732	54 431	23 101	25 200
Divers ⁽¹⁾	23 400			23 400
Total engagements donnés pour les filiales	298 168	126 593	93 297	78 278

(1) Havas a garanti le déficit de financement évalué à 23 400 milliers d'euros existant sur les fonds de pension relatifs à deux sous-groupes anglais.

Lettres de confort

		Moins de 1 an	Plus de 1 an moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Centralisation de trésorerie ⁽¹⁾	85 248			85 248
TOTAL LETTRES DE CONFORT	85 248	-	-	85 248

(1) Une lettre de confort d'un montant global de 85 248 milliers d'euros a été mise en place afin de permettre à nos filiales anglaises d'utiliser les systèmes de règlements électroniques bancaires.

Engagements reçus : Néant

(en milliers d'euros)	Moins de 1 an	Plus de 1 an moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Garantie à première demande	-		
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	-	-	-

4.5.6. Risques et litiges

Dans le cours normal de leurs activités, Havas SA est partie à un certain nombre de procédures judiciaires, administratives ou arbitrales. Les charges susceptibles de résulter de ces procédures font l'objet de provisions dans la mesure où elles sont considérées comme probables et quantifiables. Les montants provisionnés à ce titre ont fait l'objet d'une appréciation du risque au cas par cas.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, actuellement en suspens, dont la Société pourrait être menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

4.6. Evénements postérieurs à la date de clôture

Néant

4.5.4. Rémunération des mandataires sociaux

	2023	2022
Rémunération brute globale au titre de l'exercice	5 640	6 370
Rémunération brute globale versée	5 995	6 621
Engagements de retraite et avantages similaires au 31/12	734	664
Nombre d'actions de performance détenues au 31/12	0	0

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun prêt ni caution.

4.5.5. Effectifs

La répartition des effectifs moyens sur l'exercice 2023 se décompose de la manière suivante :

Catégories	Nombre
Cadres	104
Maîtrises et assimilés cadres	24
Employés	12
TOTAL	140